

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 720

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HACHADI Mohamed

Date de naissance :

03/01/1962

Adresse : Riad SALAM Bloc E N°35 Mohammedia

Tél. :

06 67 31 68 73

Total des frais engagés :

- 934,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

21/01/2023

Age:

Nom et prénom du malade :

RAHMANI T. B. RAYT

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection respiratoire

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohammedia

Le : 01/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/02/2013	21/02/2013	15	231.90	Dr. LOUBANE EL MOSTAFA Spécialiste des Maladies Respiratoires Ex. Médecin du centre Diagnostic et de la Tuberculose Spécialiste de la Médecine Médicale

EXECUTION DES ORDONNANCES			
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture	
PHARMACIE AL HAM	21-02-2013	231.90	

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Dr. LOUBANE EL MOSTAFA	21/02/2013	21	15000
		Dr. LOUBANE EL MOSTAFA	

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires	
		AM	PC	IM	IV

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

عيادة الأمراض الصدرية وفحص الوظيفة التنفسية
 CABINET DE PNEUMOLOGIE ET D'EXPLORATIONS RESPIRATOIRES
 أمراض الرئة - السل - الضيق - الحساسية
 MALADIES DES POUMONS - TUBERCULOSE - ASTHME - ALLERGIES

Docteur M. ALIATI

Spécialiste des Maladies Respiratoires
 Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux II
 CES de Biologie et Médecine de Sport
 Diplômé des Maladies à VIH
 Diplômé en Expertise Médicale et Médecine Légale
 Membre de la Société Française des Maladies Respiratoires
 Membre de la Société Française d'Immuno - Allergologie
 Expert Assermenté près des Tribunaux

الدكتور م. علياطي
 اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى
 كلية الطب بيروت 2 - مجاز في الطب الرياضى
 مجاز في أمراض نفاذن الماغ
 مجاز في الخبرة الطبية والتغذية القانوني للضرر البصري
 خبير محلف لدى المحاكم

Docteur E. LOUBANE

Spécialiste des Maladies Respiratoires
 Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
 Diplôme National de Spécialité en Pneumo-Phisiologie CHU Ibn Rochd Casablanca (D.N.S)
 Ancien Médecin Chef du Centre Diagnostic Spécialiste de la Tuberculose à Ifrane (C.D.S.T)
 Ancien Médecin Chef du Centre Diagnostic de la Tuberculose et des Maladies Respiratoires à Mohammedia (C.D.T.M.R)

الدكتور أ. لوبان

إخلاصي في أمراض الجهاز التنفسى
 إجازة وطنية في التخصص الجهاز التنفسى
 والسل بالمستشفى الجامعي ابن رشد الدار البيضاء
 طبيب رئيسي سابقًا في مركز تشخيص السل يازان
 كـ تشخيص السل والأمراض التنفسية بالحمدية

Mohammedia, le :

21/08/2023

LOT 211149
 EXP 04/2024
 PPV 52.80DH

UT.AV.: 04.2024
 P.P.V. 29,70 79 70
 LOT N°: FY4309

PPV (DH): 32,60

LOT N°:

UT. AV.:

LOT: 22E026
 UT: 22E026
 PER: 09-09-2027
 P.P.V: 49DH80

6 118000 060062

PHARMED
 LOT: 2612
 UT.AV: 09-25
 PPV: 20DH100

لـ 586

لـ 586
 X 03 جم

9/Me BIRHA TIBA
 42,80 DATES 20 2
 79,70 ZITHROX 500 (5)
 32,60 FWXOL 1000 X
 49,80 FRUGYL 500 100 X
 20 21/08/2023

234,90 FEBRI 800
 Dr. LOUBANE
 Spécialiste des Maladies Respiratoires
 Médecin Chef
 586, Bd. Al Mourtabit Al Hassani
 Tel: 05 23 28 68 62
 Mohammedia - Tel.: 05 23 28 68 62
 المستعجلات: 05 23 28 68 62

PHARMED
 LOT: 2612
 UT.AV: 09-25
 PPV: 20DH100

عيادة الأمراض الصدرية وفحص الوظيفة التنفسية
CABINET DE PNEUMOLOGIE ET D'EXPLORATIONS RESPIRATOIRES
أمراض الرئة - السُّل - الحساسية
MALADIES DES POUMONS - TUBERCULOSE - ASTHME - ALLERGIES

Docteur M.ALIATI

Spécialiste des Maladies Respiratoires
Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux II
CES de Biologie et Médecine de Sport
Diplômé des Maladies à VIH
Diplômé en Expertise Médicale et Médecine Légale
Membre de la Société Française des Maladies Respiratoires
Membre de la Société Française d'Immuno - Allergologie
Expert Assermenté près des Tribunaux

الدكتور م. علياطي

إخلاصي في أمراض الجهاز التنفسى
خريج كلية الطب ببوردو 2 - مجاز في الطب الرياضي
مجاز في أمراض فقدان المناعة
مجاز في الخبرة الطبية والتعريض القانوني للضرر الجسدي
خير محلف لدى المحاكم

Docteur E. LOUBANE

Spécialiste des Maladies Respiratoires
Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
Diplôme National de Spécialité en Pneumo-Pathologie
CHU Ibn Rochd Casablanca (D.N.S)
Ancien Médecin Chef du Centre Diagnostic Spécialiste de la Tuberculose à Ifrane (C.D.S.T)
Ancien Médecin Chef du Centre Diagnostic de la Tuberculose et des Maladies Respiratoires à Mohammedia (C.D.T.M.R)

الدكتور أ. لوبان

إخلاصي في أمراض الجهاز التنفسى
إجازة وطنية في التخصص في الجهاز التنفسى
والسل بالمستشفى الجامعى ابن رشد الدار البيضاء
طبيب رئيسي سابق في مركز تشخيص السل بفاس
طبيب رئيسي سابق في مركز تشخيص السل والأمراض التنفسية بالحمدية

Mohammedia, le :

21/08/2013

المحمدية، في

Dr. BORHES TIBARITYA

Pneumographie thoracique :

Système interstitiel de

2 bous pulmonaires, silhouette

cardiaque normale.

Dr. LOUBANE EL MOSTAFA
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Ex. Médecin Chef du Centre Diagnostic
Spécialisé de la Tuberculose
Mohammedia

bilatérale

05 23 28 68 62 شارع المراطين - الحسنية 1 - المحمدية - الهاتف: 586

586, Bd. Al Mourabite Hassan 1 - Alia Mohammedia - Tél.: 05 23 28 68 62

المستعجلات : 06 61 18 31 75

عيادة الأمراض الصدرية وفحص الوظيفة التنفسية
CABINET DE PNEUMOLOGIE ET D'EXPLORATIONS RESPIRATOIRES
أمراض الرئة - الصدر - الحساسية
MALADIES DES POUMONS - TUBERCULOSE - ASTHME - ALLERGIES

Docteur M. ALIATI

Spécialiste des Maladies Respiratoires
Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux II
CES de Biologie et Médecine de Sport
Diplômé des Maladies à VIH
Diplômé en Expertise Médicale et Médecine Légale
Membre de la Société Française des Maladies Respiratoires
Membre de la Société Française d'Immuno - Allergologie
Expert Assermenté près des Tribunaux

الدكتور م. علياطي

إخلاصي في أمراض الجهاز التنفسى
خريج كلية الطب بيوردو 2 - مجاز في الطب الرياضى
مجاز في أمراض فقدان المناعة
مجاز في الخبرة الطبية والتعریض القانوني للضرر الجسمنى
خبير محلل لدى المحاكم

Docteur E. LOUBANE

Spécialiste des Maladies Respiratoires
Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
Diplôme National de Spécialité en Pneumo-Phisiologie CHU Ibn Rochd Casablanca (D.N.S)
Ancien Médecin Chef du Centre Diagnostic Spécialiste de la Tuberculose à Ifrane (C.D.S.T)
Ancien Médecin Chef du Centre Diagnostic de la Tuberculose et des Maladies Respiratoires à Mohammedia (C.D.T.M.R)

الدكتور أ. لويان

إخلاصي في أمراض الجهاز التنفسى
إجازة وطنية في التخصص المجاز التنفسى
والسل بالمستشفى الجامعى ابن رشد الدار البيضاء
طبيب رئيسي سابق في مركز تشخيصي السل يافنان
طبيب رئيسي سابق في مركز تشخيصي السل والأمراض التنفسية بالحمدية

Mohammedia, le :

21/2/2023

الحمدية، في

Opus BIR HAF TIBA Diyya

- Consultation générale à 1000Dhs
- Rx thérapie 200 1500Dhs
- Aerosol oxygénostyréne 1000Dhs
Total = 5000Dhs

DR LOUBANE EL Mostafa
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Ex. Médecin Chef du Centre Diagnostic
Spécialiste de la Tuberculose
Mohammedia
Tél : 05 23 28 68 62 GSM : 06 03 74 41 06